REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail





SOMMET DES NATIONS UNIES POUR L'ADOPTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT POUR L'APRES 2015

NEW YORK, 25-27 SEPTEMBRE 2015

DECLARATION DE:

SON EXCELLENCE MONSIEUR CHARLES KOFFI DIBY, DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Excellences Messieurs les Co-Présidents du Sommet Spécial des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après 2015 ; Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ; Excellence Monsieur BAN Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies ; Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation ; Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi à l'entame de mon intervention de vous adresser, les chaleureuses félicitations de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour votre brillante élection respective à la Présidence de ce Sommet Spécial des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après 2015.

Il aurait tant voulu participer à ce Sommet Spécial mais les contraintes au plan national ne lui ont pas permis d'être présent.

Je voudrais également rendre hommage à Monsieur Ban KI-MOON, le Secrétaire Général des Nations Unies, dont la détermination à œuvrer pour un monde meilleur pour tous a abouti à l'élaboration de ce nouveau programme de développement, objet de la présente session.

Je ne saurais oublier le Président de la 69^{ème} session de l'Assemblée Générale ainsi que les Hautes Personnalités et les différents groupes d'experts qui, par les efforts méritoires déployés, ont permis de mettre à notre disposition l'excellent projet d'objectifs de développement durable que nous venons d'adopter.

Messieurs les Présidents,

Le Rapport 2015 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement montre que des progrès remarquables ont été réalisés. Ces efforts sont à saluer. Toutefois de nombreux défis restent encore à relever et, c'est ici toute l'importance et la pertinence de ce nouveau programme de développement que nous voulons plus ambitieux et plus transformateur.

En Côte d'Ivoire, la réalisation des OMD a connu des avancées notables sur la période 2012-2015 dans plusieurs domaines.

Dans le secteur de la santé, la mortalité infantile a fortement chuté après 2002, passant de 181 à 125 pour 1000 en 2015. Le taux de mortalité maternelle est passé quant à lui, de 597 en 1998 à 543 pour 100 000 naissances vivantes en 2015.

En matière de lutte contre le VIH/SIDA la progression des indicateurs est globalement satisfaisante avec un taux de prévalence du VIH/SIDA descendu à 1,8% en 2013/2014.

Cette année, le Gouvernement a adopté la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO). Dès cette rentrée scolaire, l'école est désormais obligatoire pour les enfants de 06 à 16 ans.

Avec ces acquis, le défi pour notre pays consiste à poursuivre les efforts engagés en vue de développer les secteurs sociaux et accroitre les investissements dans le domaine des infrastructures pour accompagner l'accélération de la croissance.

Messieurs les Présidents, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire adhère pleinement au nouveau programme de développement de long-terme articulé autour des dix-sept (17) objectifs baptisés Objectifs de Développement Durables (ODD).

D'ailleurs, les onze (11) grands thèmes au cœur des ODD, figurent en bonne place dans les priorités de la Côte d'Ivoire. En effet, le Plan National de Développement élaboré pour la période 2016-2020 (PND 2016-2020) intègre déjà les ODD et il en sera ainsi pour les plans à venir.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un cadre institutionnel et juridique pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. La prochaine réunion de la « COP 21 » à Paris devrait nous permettre de nous accorder sur des engagements clairs et fermes.

Messieurs les Présidents, Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'une des tâches majeures à laquelle le Gouvernement ivoirien s'attache à présent est d'œuvrer de concert, avec les élus, la société civile et le secteur privé, à l'appropriation nationale des ODD.

C'est le lieu pour ma délégation d'inviter le Système des Nations Unies et l'ensemble de nos partenaires au développement à soutenir la Côte d'Ivoire dans cette action.

Je vous remercie.